

Liste des documents à fournir pour une inscription en Ecole Publique :

- Le livret de famille (en cas de divorce un justificatif de l'autorité parentale)
- Une pièce établissant la qualité du responsable légal (pièce d'identité) et le cas échéant, les conditions d'exercice de l'autorité parentale (jugement de divorce).
- Le carnet de santé de l'enfant comportant les vaccinations obligatoires (DT Polio) ou à défaut les certificats de vaccinations.
- La photocopie d'un justificatif de domicile (taxe d'habitation, ...)
- Pour les personnes non domiciliés sur la commune de Briennon, le courrier d'accord du Maire de la commune du domicile,
- Les attestations de travail pour les enfants qui utiliseront le service de garderie,
- Les coupons signés des règlements intérieurs des services municipaux péri-scolaires et du restaurant municipal.
- En cas de changement d'école, un certificat de radiation.